

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## • SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTRÔLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES

ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

PARAÎSSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert,  
La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ABONNEMENTS:	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale	» 26.—	» 13.—
Majoration pour abonnement par la poste		
Compte de chèques postaux IV b 426		

ANNONCES  
suisses 30 ct., offres et demandes  
de places 20 ct. la ligne,  
étrangères 35 centimes la ligne.  
Les annonces se paient d'avance

### Chambre suisse de l'Horlogerie

#### Assemblée des délégués.

L'assemblée des délégués de la Chambre suisse de l'horlogerie, à laquelle participaient 43 délégués et secrétaires, a tenu ses assises jeudi 10 courant, à l'Hôtel Bristol à Berne. Elle était présidée par M. Ed. Tissot, président de la Chambre. Le Département fédéral de l'Economie publique s'était fait représenter par M. E. Péquignot, adjoint du Directeur de la Division du Commerce. M. le Conseiller d'Etat neuchâtelois, Renaud, assistait également à la séance. M. le Chef du Département du Commerce et de l'Industrie du Canton de Genève s'était fait excuser.

Après avoir souhaité la bienvenue aux invités, le président donne la parole à M. Emile Perrenoud, président de la Commission financière, pour présenter le budget de l'exercice 1926. Celui-ci est adopté à l'unanimité. Il accuse un chiffre de fr. 58.200 aux dépenses.

En ce qui concerne la demande d'entrevue entre les gouvernements des cantons de la région horlogère et les groupements patronaux et ouvriers, formulée auprès du Département fédéral de l'Economie publique par le Conseil d'Etat du Canton de Neuchâtel, il a été décidé, d'attendre avant de prendre position, que le Département de l'Economie publique avise officiellement la Chambre suisse de l'horlogerie de la conférence demandée et lui fournit le programme ainsi que cela lui a été demandé. Une nouvelle assemblée des délégués aura lieu dans le courant de janvier prochain pour discuter de la question.

L'assemblée décida d'insérer au procès-verbal, sur la proposition de M. Bubloz, secrétaire-général du Syndicat patronal des producteurs de la montre, de La Chaux-de-Fonds, une protestation contre les attaques formulées récemment au Grand Conseil neuchâtelais, contre l'activité de la Chambre suisse et l'attitude de son président et le regret qu'aucun des membres du Grand Conseil se rattachant à l'industrie horlogère n'ait pris, à cette occasion, la défense de la Chambre.

Après un rapport présenté par le Président, une longue discussion s'engage sur la situation générale de l'industrie horlogère. Après avoir examiné les causes de la situation: surproduction, concurrence absurde des fabricants entre eux, inégalité des fabricants devant la loi sur les fabriques, dissidence encore trop considérable dans les diverses branches de l'horlogerie, conditions différentes de salaires suivant les régions, danger de la transplantation de l'industrie dans d'autres pays par l'exportation de mouvements, de parties détachées ébauchées et finies de montres, abus des crédits, etc. etc., il a été reconnu que depuis nombre d'années, les organisations patronales, sous la direction de la Chambre suisse de l'horlogerie, avaient fait des efforts considérables pour trouver remède à la situation. Toutefois, on doit constater que le travail effectué n'a pas encore produit tous ses effets et qu'il y a lieu de le poursuivre, spécialement dans le sens d'une concentration tou-

jours plus effective, volontaire ou imposée, des divers groupements de l'organisation patronale horlogère.

A ce sujet, diverses suggestions ont été émises: Ouverture ou continuation des pourparlers entre la Chambre suisse de l'horlogerie, la F. H. et les différentes organisations des sous-producteurs, en vue d'arriver à la conclusion de conventions.

Actuellement, de telles conventions sont en discussion avec l'Union des tréfileurs et lamoins pour la fourniture du laiton et entre la F. H. et la Société des fabricants d'ébauches, en vue de limiter l'exportation des ébauches, des chablonns.

Reprise de l'étude sur le trust des ébauches.

Dispositions réglant l'exportation des machines destinées à la fabrication de l'horlogerie.

Lutte contre la dissidence et contre la concurrence d'éloyale faite aux fabricants régulièrement établis et organisés.

Développement de l'éductaion commerciale de certains fabricants qui ne savent même pas établir un prix de revient. Ce but pourrait être atteint par l'institution de conseillers techniques et commerciaux auprès des associations.

Assainissement de la politique des crédits de banques, defournisseurs et de fabricants d'horlogerie.

Attitude prudente dans la question de la normalisation, qui risque de servir à la concurrence étrangère.

Vu le temps limité et l'impossibilité de traiter à fond toutes les questions soulevées et celles qui peuvent être encore soulevées, une nouvelle assemblée projetée sera convoquée prochainement pour reprendre la discussion.

En résumé, il résulte de la discussion que si tout n'est pas rose dans la situation actuelle, il n'y a cependant pas lieu de s'alarmer outre mesure et de crier à la ruine de notre industrie, comme on se plaît à le proclamer dans certains milieux, pour la plus grande satisfaction de nos concurrents étrangers.

\*\*

En fin de séance, M. P. Rudhardt, ingénieur, délégué de l'Association suisse pour l'organisation rationnelle du travail (A. S. O. R. T.), donna une intéressante causerie sur les résultats atteints jusqu'à maintenant par cette association, en ce qui concerne l'organisation professionnelle.

### Système monétaire de la Lithuanie

Pour faire suite aux études publiées dans les Nos. 95 et 96 de la «Fédération Horlogère» sur les systèmes monétaires de la Lettonie et de Dantzig, nous donnons ci-dessous un aperçu du système monétaire de la Lithuanie, que nous empruntons également au *Bulletin de la Société de Banque Suisse*.

Au début de la guerre, la monnaie en circulation dans les territoires qui composent actuellement la République de Lithuanie était le rouble russe, qui n'a pas tardé de subir une forte dépréciation. Le pays a été occupé par l'armée allemande qui, par l'intermédiaire de la Caisse de Prêts de l'Est (Darle-

henskasse Ost), spécialement constituée, mit des monnaies allemandes en circulation; pendant la guerre, il y eut donc en circulation, à côté des roubles russes, des roubles allemands «Oberostrubel» et des marks «Oberostmark». La monnaie dite «Deutsche Ostgeld» s'imposa de plus en plus et resta le seul moyen de paiement, même pendant les premières années de l'indépendance de la Lithuanie, instituée le 16 février 1918. Les nouvelles monnaies introduites dans les pays voisins, Lettonie, Estonie et Pologne ayant enregistré une dépréciation sensible, le Gouvernement lithuanien résolut de surseoir tout d'abord à la réforme monétaire; cependant, le sort de l'Ostrubel et de l'Ostmark était lié à celui du mark allemand, c'est-à-dire que leur avilissement marchait de pair, de sorte que la réforme devint de plus en plus urgente. Il est vrai qu'entre-temps le dollar des Etats-Unis s'était graduellement introduit dans le pays comme unité de compte et se rencontrait même couramment dans la circulation.

La loi monétaire actuelle a été approuvée par l'Assemblée Nationale du 9 août 1922. L'unité monétaire est le *litas*, qui équivaut à 0.10 dollar des Etats-Unis; il contient 0.150462 grammes d'or fin et est divisé en 100 cents. Suivant la loi monétaire, les «Ostrubel» et les «Ostmarks» devaient, dans un délai de trois mois, être convertis en litas sur la base d'un taux fixé chaque semaine par le Ministre des Finances, du Commerce et de l'Industrie.

Les premières monnaies (litas et cents) furent mises en circulation le 1er octobre 1922. La loi de la monnaie proprement dite n'a été promulguée que le 20 juillet 1924; elle confère au Ministre des Finances le droit exclusif de frapper et de mettre en circulation des monnaies métalliques en or, en argent et d'un alliage de cuivre et d'aluminium. Chaque ressortissant lithuanien a le droit de livrer de l'or en barres et, moyennant paiement des frais y relatifs, d'en demander la frappe en monnaies légales courantes.

La loi monétaire prévoit la frappe des monnaies suivantes:

- a) *pièces d'or*: pièces de 50 litas, au poids brut de 8.3592 grammes et contenant 7.5231 grammes d'or fin;
- b) *pièces d'argent*:
  - 1 litas: poids brut 2.50 gr.; métal fin 50 %,
  - 2 litas: poids brut 4.32 gr.; métal fin 60 %,
  - 5 litas: poids brut 11.25 gr.; métal fin 75 %;
  - c) *pièces d'alliage cuivre-aluminium*; pièces de 1, 5, 10, 20 et 50 cents.

Les limites de la circulation sont les suivantes:

- a) Les pièces d'or peuvent être émises pour un montant illimité;
- b) les pièces d'argent en circulation ne peuvent pas dépasser 6 litas par habitant;
- c) les monnaies de cuivre-aluminium en circulation sont limitées à 2 litas par habitant.

Les pièces d'or ont un pouvoir libératoire illimité; celui des pièces d'argent est fixé à 50 litas et celui des pièces de cuivre-aluminium à 10 litas, pour les règlements entre particuliers.

Il fut tout d'abord procédé à l'émission des monnaies divisionnaires.

En juillet 1925, la Lithuanie a pris livraison de 5,95 millions de litas en monnaies divisionnaires fabriquées à l'étranger, ce qui permit de déclarer hors cours les anciens billets de 50 cents. Il est prévu la frappe des pièces d'argent suivantes:

Pièces	Litas
4 000 000	de 1 = 4 000 000
3 000 000	» 2 = 6 000 000
1 000 000	» 5 = 5 000 000

soit 8 000 000 pour un total de 15 000 000

La monnaie d'argent doit être mise en circulation vers la fin de 1925. La frappe des pièces d'or est en préparation.

Deux jours après la ratification de la loi monétaire, soit le 11 août 1922, l'Assemblée Nationale a approuvé les statuts de la *Banque de Lithuanie*; la Banque est une société anonyme au capital-actions de 12 millions de litas divisé en 120.000 actions d'une valeur nominale de 100 litas chacune. L'administration de la Banque, dont le siège est à Kaunas, est composée d'un Gouverneur et de directeurs subordonnés au Conseil de surveillance. L'administration de la Banque et le Conseil de surveillance forment le Conseil général. Le Gouverneur est nommé par le Président de la République, sur la proposition du Cabinet des Ministres. Les directeurs et le Conseil de surveillance sont élus par l'assemblée des actionnaires.

La Banque de Lithuanie a été investie, pour une période de 20 ans, du privilège exclusif d'émission. Au minimum, le tiers de la circulation fiduciaire doit être couvert en or, et le solde en valeurs facilement réalisables. Le développement de la circulation fiduciaire et de sa couverture apparaît au tableau suivant:

Billets en circulation	Couverte		Couverte métallique totale	en %
	Or	Argent	Devises	Total
(en milliers de litas)				
30 228	15 190	2	17 953	33 145
				50.2
				109.6
31 décembre 1922				
60 074	16 446	255	46 522	63 223
				27.8
				105.0
31 décembre 1924				
92 982	30 779	61	62 258	93 097
				33.2
				100.1
31 octobre 1925				
84 653	32 158	23	29 649	61 830
				37.9
				73.0

Ce tableau montre que la couverture-or a toujours été supérieure au tiers des billets en circulation; le change lithuanien a pu maintenir, avec de légères fluctuations, sa parité vis-à-vis du dollar, qui est de 10 litas pour 1 dollar. Le commerce des devises n'a été soumis à aucune mesure restrictive. L'introduction d'une monnaie saine a été favorisée par de bonnes récoltes, ainsi que par une balance commerciale satisfaisante. En 1924, les exportations ont atteint 266.6 millions de litas et les importations 206.5 millions; l'excédent des exportations ressort donc à environ 60 millions de litas.

Les billets de banque ont été émis en coupures de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 cents et 1, 2, 5, 10, 50, 100, 500 et 1 000 litas. Après la mise en circulation des monnaies métalliques, les billets de banque jusqu'à 5 litas seront retirés et annulés.

L'index du coût de la vie s'établissait à 140 1/2 au mois d'août 1925, contre 100 % pour la moyenne de l'année 1913.

## Informations

### Avis.

Les personnes qui recevraient des demandes d'une maison

*Eastern & India Trading Co., au Siam,* feront bien de s'adresser à nous avant de répondre.

### L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold-Robert 32.

### Nouveau succès de notre industrie horlogère

Dans le courant de cette année, l'administration des Chemins de fer de l'Etat italien avait ouvert un concours pour la fourniture de 10 000 montres de poche, destinées à son personnel.

Les Fabriques des Montres Zénith au Locle, ont obtenu la totalité de cette commande.

Nous rappelons à ce sujet qu'en 1922, une adjudication de 15.000 montres lui avait été faite par la même administration.

### Précaution.

Les industriels et commerçants feront bien, avant d'engager des pourparlers en vue d'une représentation avec le nommé *Otto Fuhrmann*, ressortissant suisse à Santiago (Chili), mis en faillite le 9 septembre 1925, de se renseigner à son sujet auprès du Bureau suisse de renseignements pour l'achat et la vente de marchandises, à Zurich, Rue de la Bourse 10.

## Douanes

### Egypte. — Entreposage de marchandises.

(Communication de la Commission commerciale suisse en Egypte).

Au cas où des marchandises à destination d'Egypte sont emmagasinées en douane, faute d'acc

ception par le destinataire, l'emmagasinage a lieu sans frais durant les 9 premiers jours. À partir du dixième jour, sont perçus les droits (ardijè), suivants: la première semaine pour les colis de 1 à 89 kg. 5 millièmes, de 90 à 224 kg. 10 millièmes et de 225 kg et plus 20 millièmes, par colis et par jour. Pour la seconde semaine, ces droits sont doublés et, en ce qui concerne les semaines subséquentes, ils sont du double des taux fixés pour la seconde semaine. En vue d'obtenir une réduction de ces droits, les intéressés pourront adresser une requête, avec motifs à l'appui et libellée sur formulaire ad hoc, à la Direction générale des douanes. Une réduction est assez facile à obtenir lorsqu'il s'agit de marchandises en petits lots. A l'expiration d'une année, les marchandises non retirées de l'entrepot en douane sont, après avis public, vendues aux enchères. Un sursis de vente est généralement accordé sans difficulté. Il conviendrait en tous cas d'éviter la vente publique des marchandises non acceptées, le produit en résultant étant presque toujours inférieur à celui d'une vente à l'amiable.

En raison des droits élevés pour l'entreposage en douane, il y aurait lieu de procéder ainsi qu'il suit:

1. Adresser des instructions aux correspondants égyptiens (banques) aux fins de faire déposer les marchandises déchargées sans retard et sans acquitter les droits d'entrée, dans les locaux de l'*"Egyptian Bonded Warehouses Co. Ltd."*. Le tarif de cette société est de 15 à 60 millièmes par semaine et par tonne, mètre carré ou mètre cube, selon la catégorie des marchandises.

Les droits d'entreposage sont payables chaque semestre. Si, après 3 ans d'entreposage à la Bonded, la marchandise n'est pas dédouanée, l'Administration des douanes procède d'office à la vente aux enchères (le produit de la vente ne dépasse pas généralement les droits de douane et d'entreposage).

2. Engager le représentant de l'envoyeur ou, à son défaut la « Commission Commerciale suisse en Egypte », soit à Alexandrie (P. O. B. 1525), soit au Caire (P. O. B. 844), à intervenir auprès du destinataire, si possible à l'amiable, si non, par la voie des tribunaux. Si la marchandise est périssable, si elle est sujette à s'avarier par l'humidité (forte humidité en été), si les prix en subissent de fortes fluctuations, etc., il conviendrait de la faire vendre par ordonnance de référé et d'exiger du client le solde à recevoir. Si l'acheteur est insolvable, vendre sur place au mieux ou réexpédier la marchandise. En cas de réexpédition, les marchandises, même entreposées, sont passibles d'un droit de sortie de 12 promille ad valorem. Une exception est consentie en faveur des marchandises expédiées « Alexandrie transit » qui ne sont passibles d'aucun droit de sortie.

### Etats-Unis. — Décisions douanières.

Le Département du Trésor et le Board of General Appraisers ont rendu les décisions indiquées ci-après en ce qui concerne la classification des marchandises suivantes non dénommées au tarif douanier de 1922:

Désignation des marchandises	N° du tarif	Droits d'entrée
Pendules en celluloid dont l'échappement ne comporte pas de rubis et ne valent pas plus de 1 dollar 10 pièces (T. D. 41116)	368	35 cents pièce et 45 % ad val.
Timers, instruments servant à mesurer la vitesse des chevaux, coureurs, etc., dont les mouvements comportent sept rubis. (G. A. D. 49992)	368	Divers
Sacs perlés composés de soie ou autre tissu et de perles dont les perles constituent la matière de principale valeur (G. A. D. 50068)	1403	60 % ad val.
Perles imitation de pierres précieuses ou demi-précieuses dont le celluloid constitue la matière de principale valeur. Régime des articles finis en pyroxyline. (G. A. D. 50192)	31	60 % ad val.
Perles composées de verre et de métal imitant l'argent venant en colliers non finis de 2 pieds de long et destinés à la fabrication des colliers, tours de cou, boucles d'oreilles, etc. Régime des perles imitant les pierres demi-précieuses (G. A. D. 50392)	1403	45 % ad val.

### Espagne. — Droits (Agio).

L'agio dû au cas où les droits de douane, payables en or, sont acquittés en monnaie d'argent ou en billets de banque, a été fixé pour le mois de décembre à 34,41 % (agio du mois de novembre 33,58 %).

### Italie. — Droits (Agio).

Du 7 au 13 décembre inclusivement, l'agio pour le paiement des droits de douane est de 379 % (comme la semaine précédente).

### Turquie. — Augmentation du visa consulaire des certificats d'origine.

Le Consulat de Turquie à Genève, informe que le coût du visa consulaire des certificats d'origine, est porté, par ordre du Gouvernement turque, de fr. 6.— à fr. 7.— dès le 1er décembre 1925.

## Postes

### Roumanie. — Service des mandats-poste.

Dès le 1er décembre, le service des mandats de poste avec la Roumanie est repris dans les deux directions. Le montant maximum a été fixé à 10,000 lei ou à l'équivalent de cette somme. Le cours de versement comporte jusqu'à nouvel ordre fr. 2.40 pour 100 leis. Les mandats télégraphiques ne sont pas admis. De même, le service des remboursements et des recouvrements reste suspendu pour le moment.

## Commerce extérieur

### Danemark

Pendant le mois de septembre, le mouvement commercial avec l'étranger accuse un surplus à l'exportation de 2 millions de couronnes. Les importations ont atteint 146 millions et les exportations 148 millions. Au mois de septembre 1924, le surplus à l'exportation était de 6 millions de couronnes. Pour le mois de janvier-septembre dernier, le surplus à l'importation a été considérablement moins élevé qu'en 1924, soit 82 millions contre 150 millions de couronnes. Ce fait est dû d'abord à la baisse des prix, ensuite aux importations moins exportations des produits agricoles accusent presque toutes des matières premières. Par contre, les exportations des produits agricoles accusent presque toutes des chiffres que l'année dernière. Pendant le mois d'octobre les exportations de ces produits ont été un peu moins importantes qu'en septembre sauf pour le lard.

## Chronique des métaux et diamants

### Suisse. — Commerce des déchets d'or, d'argent et de platine.

Le Département fédéral des finances, Bureau des matières d'or et d'argent, a délivré le 3 décembre 1925, l'autorisation de faire le commerce des métaux précieux (fonte essai et achat) à *Platinor S. A.*, Rue du Prince 3, Genève.

### Marchés des diamants.

*Paris.* — A côté de la Bourse des Valeurs, qui est en pleine effervescence, le marché des pierres précieuses présente presque le calme plat.

Par ce temps d'incertitude politique, on a peur de faire une affaire à longue échéance, et l'on n'a peut-être pas tort.

Faut-il acheter, faut-il vendre? tel est le dilemme qui se pose tous les jours à l'esprit des négociants.

Dire que cela favorise les transactions serait faire de l'ironie déplacée à l'heure actuelle.

L'on est pris, par moments, d'une certaine admiration pour la vitalité du commerce, qui, à travers tant d'embûches, arrive à se maintenir quand même.

Mais qu'en se déifie! le problème des changes qui provoque « un dépréciement du pays par perte de substance » est un danger mortel.

Les grosses pierres, cela va sans dire, sont toujours en faveur, ainsi que les baguettes à partir de 4 au carat. Les navettes à partir de 0,25 carat et au-dessus sont toujours demandées.

Mêlés et 8/8, transactions comme la quinzaine précédente.

*Londres.* — Le nouveau syndicat du brut a présenté son premier « envoi » la semaine dernière, et comme il fallait s'y attendre, d'après les nombreuses demandes de vues qui avaient été reçues, il a été entièrement vendu. La forte demande pour le brut continue et

dépasse de beaucoup les stocks actuellement disponibles.

Rien de changé n'est à signaler concernant la situation du marché du taillé, et les prix restent au même niveau qu'ils ont été depuis quelque temps, avec une tendance à devenir plus fermes dans les articles qui sont le plus demandés.

D'une façon générale, les stocks ne sont pas très grands et il y a un manque de brillants de bonne qualité en grosses régularités de 1 à 1 carat et demi; tandis que les pierres vraiment belles de 4 carats et plus sont très rares.

Le dernier rapport de la « De Beers Consolidated Mines » est très intéressant à lire, si l'on juge d'après les prix obtenus dernièrement pour le brut. Des prix plus élevés pour le taillé peuvent être attendus avec confiance.

*Saint-Claude.* — En ce moment, sur la place, on demande, à grands renforts de publicité des ouvriers pouvant faire la fantaisie ou des personnes voulant apprendre cette taille.

De plus en plus, les baguettes, triangles, navettes sont demandés et déjà s'est formée dans la région une foule d'ouvriers, très maîtres dans cette nouvelle taille, dont le nombre va grossissant.

En d'autres tailles, il y a aussi du travail, personne ne chôme; cependant, il semblerait que la baisse du franc pût donner une plus forte extension dans les affaires; il faut aussi dire, qu'à l'encontre de cela, il y a un peu la difficulté actuelle de se procurer du brut.

En lapidaire, pierres fines et scientifiques, il y a beaucoup de demandes en baguettes, triangles, pans coupés et pierres rondes.

Les émeraudes sont toujours recherchées, ainsi que les belles pierres de centre, en rubis, saphirs, etc.; il ne serait pas trop optimiste de dire qu'il peut s'ensuivre une hausse assez sensible des prix.

Une mesure nécessaire et salutaire serait que nos dirigeants suppriment la taxe de luxe.

## Chronique administrative

### Registre du commerce.

Le 25 janvier 1920, le Département fédéral de Justice a donné à son Office du registre du Commerce l'instruction que voici: «Comme les personnes physiques, les personnes morales ne peuvent avoir qu'un siège. Si les personnes morales ont à côté de l'établissement principal encore d'autres établissements d'affaires, ceux-ci ne peuvent être inscrits au registre du commerce qu'en la qualité de succursales. L'inscription de sociétés comprenant plus d'un siège devra être dorénavant refusée» (cf. le rapport de gestion pour 1920, Feuille féd. 1921, II, 331). Le Conseil fédéral a confirmé cette instruction dans son arrêté du 2 juin 1924 concernant le recours de la Record Dreadnought Watch Co. S. A., à Tramelan et la Chaux-de-Fonds.

La désignation « Générale » ne peut être utilisée dans une raison de commerce que si elle répond à la réalité en égard à la nature et à l'importance de l'entreprise et si elle n'est pas susceptible d'induire en erreur (art. 1er de l'ordonnance II révisée) (décision du Département fédéral de justice et police du 8 janvier 1924 en l'affaire Revisions- & Treuhand-Aktiengesellschaft).

Selon la conception que l'on s'est faite dans le monde des affaires, l'expression « Union » désigne une exploitation en grand, avec des relations d'affaires étendues, née de la réunion de diverses entreprises de même nature jusqu'à l'autonomie. Lorsqu'une désignation de ce genre est utilisée pour une petite entreprise, elle est contraire à la vérité, induit en erreur et se présente comme une réclame, au sens des art. 1er et 4 de l'ordonnance II révisée (décision de l'Office fédéral du registre du commerce du 11 avril 1924 en l'affaire Union Mercantile S. A.). Et si même les conditions ci-dessus sont remplies, les circonstances particulières peuvent conférer à la désignation « Union » un sens grâce auquel celle-ci induit en erreur et fait de réclame (décision de l'Office fédéral du registre du commerce du 22 décembre 1924 en l'affaire Uhren-Union-Aktiengesellschaft).

Il arrive fréquemment que des personnes s'occupant de fabrication d'un genre quelconque désirent se servir de la désignation « industrie ». L'Office fédéral du registre du commerce a eu à réitérées fois l'occasion de s'opposer à ce que ce terme fut employé là où il ne convenait pas. L'« industrie » est une notion collective qui sert à désigner l'activité consistant à obtenir des matières premières et à les transformer en produits fabriqués, cela soit d'une façon toute générale, soit pour des territoires plus ou moins étendus. Ou bien elle désigne une branche déterminée.

Ou encore elle exprime l'ensemble de plusieurs étapes de production dans une seule entreprise. Là où il induit en erreur ou produit l'effet d'une réclame, le terme « industrie » ne peut être admis.

## Registre du commerce

### Raisons sociales. Enregistrements:

26/XI/25. — *Erich Frey* (E. F.-Baumgartner, ressortissant allemand), horlogerie, bijouterie, optique, services de table, Arbon.

28/XI/25. — *Paul Jeangirard* (P.-Alcide J., de Villers-le-Lac), fabrication de verres de montres de forme, rue Numa Droz 161, La Chaux-de-Fonds.

28/XI/25. — *Ernest Landry* (E.-Henri L., des Ponts de Martel), étampes de boîtes de montres en tous genres, rue de la Serre 5, La Chaux-de-Fonds.

28/XI/25. — *Orator*, soc. an. cap. soc. fr. 10.000 nom., acquisition, gestion, vente de l'immeuble de la fabrique d'horlogerie, rue du Parc 137, La Chaux-de-Fonds, achat et vente d'horlogerie. Cons. Adm.: Otto Schild, de Granges. Siège: La Chaux-de-Fonds.

2/XII/25. — *A. Mersmann et Cie*, soc. com. (siège inscrit à Vevey, horlogerie-bijouterie), succursale à Saint-Moritz (Grisons), Bahnhofstr. sous le Palace-Hôtel.

3/XII/25. — *Fridolin Bergeon* (F.-Zozime-Irénée B., de Barboux, France), fabrication de secrets à vis et américains pour boîtes de montres, Rue Daniel JeanRichard 16, La Chaux-de-Fonds.

3/XII/25. — *Adolphe Stauffer* (A. Jean St., de Berne), poseage de verres de montres, dorages de boîtes or, ors couleurs et platinage, Rue du Parc 42, La Chaux-de-Fonds.

3/XII/25. — *Aurèle Jacot-Parel*, (de La Ferrière), fabrication d'horlogerie, Tavannes.

### Modifications:

28/XI/25. — *Borle, Würsten et Cie, La Sociale*, soc. n. coll. fabrique de boîtes de montres or, La Chaux-de-Fonds, Jules-Emile Borle père, décédé, est radié de la société, qui continue entre les autres associés, avec signature individuelle de Jules-Emile Borle fils et Louis Würsten fils.

3/XII/25. — *Jacques Soguel*, décédé, a cessé de faire partie de la soc. n. coll. « Jacques Soguel et fils », atelier de gravure et décoration, La Chaux-de-Fonds. La soc. continue sous la raison soc. Soguel frères.

### Radiations:

27/XI/25. — *Bürki et Unkel*, soc. n. coll., fabrication d'horlogerie, Bienne.

27/XI/25. — *Huguenin et Brandt*, soc. n. coll., pivotages sur jauge, Le Locle.

I/XII/25. — *E. Royet*, fabrique et commerce de médailles et bijoux, sous émail, Plainpalais.

28/XI/25. — *Meyer-Lipmann*, fabrication d'horlogerie La Chaux-de-Fonds.

30/XI/25. — *A. Weber et Cie*, soc. com. joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, Berne.

3/XII/25. — *Henri Guye*, horlogerie, Lausanne.

### Faillites.

#### Ouverture de faillite.

24/XI/25. — *Fabrique d'ébauches de Bévilard S. A.*, Bévilard.

Délai pour productions: 31 décembre 1925. Assemblée des créanciers: 8 décembre 1925.

20/XI/25. — *Rodolphe Parmentier*, horlogerie, etc., Châtel-St. Denis.

Assemblée des créanciers: 14 décembre 1924. Délai pour productions: 4 janvier 1926.

#### Clôture de faillite.

30/XI/25. — *Spozio Victor*, fabricant, Moutier.

### Concordats.

#### Sursis concordataire et appel aux créanciers:

27/XI/25. — *Chevalley Jules*, pierriste, Charmey. Délai pour productions: 24 décembre 1925.

Assemblée des créanciers: 7 janvier 1926.

#### Rejet de concordat.

14/XI/25. — *Bourquin-Howald et Cie*, fabrique de boîtes, Bienne-Madretsch.

## Dessins et Modèles

### Prolongations:

No. 31974. 23 octobre 1920, 20 h. — (Ile période 1925-1930). — 2 modèles. — Jauge micrométrique pour hauteurs et épaisseurs de mobiles et jauge micrométrique pour partage de mobiles. — *A. Hämmery*, La Chaux-de-Fonds (Suisse); enregistrement du 10 novembre 1925.

No. 32057. 2 décembre 1920, 20 h. — (Ile période 1925-1930). — 1 modèle. — Calibre de montre. — *A. Schild S. A.*, Granges (Soleure, Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne; enregistrement du 17 novembre 1925.

No. 32875. 8 décembre 1920, 17 h. — (Ile période 1925-1930). — 4 modèles. — Calibres de montres. — *A. Schild S. A.*, Granges (Soleure, Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne; enregistrement du 17 novembre 1925.

No. 32103. 17 décembre 1920, 17 1/2 h. — (Ile période 1925-1930). — 3 modèles. — Calibres de montres. — *A. Schild S. A.*, Granges (Soleure, Suisse). Mandataire: W. Koelliker, Bienne; enregistrement du 17 novembre 1925.

### Radiations:

No. 18709. 3 novembre 1910. — 2 modèles. — Calibres de montres.

No. 31819. 10 septembre 1920. — 1 modèle. — Calibre de montre.

No. 31822. 10 septembre 1920. — 4 modèles. — Calottes pour l'emballage de mouvements de montres.

No. 31829. 14 septembre 1920. — 11 modèles. — Mouvement de montre.

## COTES

11 Décembre 1925

### Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 131.— le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	" 3500,— "
» laminé, pour doreurs	" 3550,— "
Platine manufaturé	fr. 23,05 le gr.
Boîtes or et bijouterie, Cote No 3 en vigueur dès le 3 septembre 1925.	

	Comptant	A terme
Londres	9 déc.	10 déc.
Cuivre	59 5/16	60 5/16
Electrolytique	65 1/4	65 3/4
Etain	287 5/8	285 1/8
Plomb	34 1/4	33 7/8
Zinc	38 1/4	37 5/8
Paris	7 déc.	9 déc.
Platine	102.000	104.000
Or	18.100	18.500
Argent	630	640
Londres		
Or	84 11 1/2	84 11 1/2
Argent	32 1/16	32 1/16
New-York		
Argent	69 1/4	69 1/4
Change sur Paris . . . . .		fr. 19.50

### Escompte et change

Suisse: Taux d'escompte	3 1/2
» avance s/nantissement	4 1/2
Parité	en fr. suisses %
France	100 Frs
Gr. Bretagne	1 Liv. st.
U. S. A.	1 Dollar
Canada	1 Dollar
Belgique	100 Frs
Italie	100 Lires
Espagne	100 Pesetas
Portugal	100 Escudos
Hollande	100 Florins
Allemagne	100 Reichsmk
Autriche	100 Schilling
Hongrie	100 Cour.
Tchécoslov.	100 Cour.
Russie	100 Roubles
Suède	100 Cr. sk.
Norvège	100 Cr. sk.
Danemark	100 Cr. sk.
Bulgarie	100 Leva
Roumanie	100 Lei
Yougoslavie	100 Dinars
Grèce	100 Drachm.
Pologne	100 Zloty
Turquie	1 Liv. turq.
Finlande	100 Mks finl.
Argentine	100 Pesos
Brésil	100 Milreis
Indes	100 Roupies
Japon	100 Yens

\*) par million

Cours du diamant brut  
Cours moyens des Bourses pour grosses quantités au comptant.

Diamant boart fr. 16,75 à fr. 17,— le karat.

Eclats de diamant pur " 16,50 " 16,60 "

Poudre de brûteur " 2,50 " — "

(Communiqué par Lucien Baszanger, Genève).

## LIBRAIRIE-PAPETERIE

Téléphone 2.78 HAEFELI Téléphone 2.78

16, Rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds

TOUS ARTICLES DE BUREAUX.—REGISTRES

COPIES DE LETTRES.—PAPEL A LETTRES

CIRE A CACHETER

PAPIER D'EMBALLAGE EN TOUS GENRES  
ENVELOPPES.—TIMBRES CAOUTCHOUC.

**Etude de M<sup>e</sup> Henri PERNOT, docteur en droit, avoué à Besançon**  
22, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 22

# PUBLICATION DE JUGEMENT

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Besançon le treize février 1924, maintenu sur opposition par jugement contradictoire du même siège du dix-huit décembre 1924, puis confirmé par arrêt contradictoire de la Cour d'appel de Besançon du vingt-neuf juin 1925 lequel arrêt a fait l'objet d'un acquiescement régulier, le tout enregistré.

Dans la cause d'entre :

**La Société SCHILD & Co**, manufacture de montres en tous genres, dont le siège est à **La Chaux-de-Fonds** (Suisse), ayant succursale à Morteau, agissant poursuites et diligences de ses Directeurs et Administrateurs, demeurant à son siège social, — demanderesse en vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de Besançon en date du dix juillet 1923 et par exploit d'assignation de M<sup>e</sup> Paulin, huissier à Besançon, en date du dix du même mois, le tout enregistré.

Ayant M<sup>e</sup> Henri PERNOT pour avoué constitué comparant assisté de M<sup>e</sup> Georges PERNOT, avocat,

Et :

Monsieur James DUBOIS, fabricant d'horlogerie à Besançon, 7, Square St-Amour, défendeur,

Ayant M<sup>e</sup> SALLET pour avoué constitué.

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

« **PAR CES MOTIFS**, le Tribunal donne défaut, faute de conclure, contre le défendeur et contre son avoué constitué, et pour le profit, déclare la Société demanderesse recevable et bien fondée en son action ;

« En conséquence dit que la marque „OCTOMAS“ apposée par le défendeur sur les montres 8 jours qu'il fabrique et met en vente, constitue une imitation frauduleuse des marques „HEBDOMAS“ et „OCTAVA“ qui sont la propriété exclusive de la maison SCHILD ;

« Fait défense au défendeur de se servir désormais de la dite marque „OCTOMAS“ et ce à peine de 100 francs de dommages-intérêts par chaque contravention dûment constatée, à compter de la huitaine qui suivra la signification du présent jugement ;

« Dit également que, dans le même délai, le défendeur devra prendre partout où besoin sera, toutes dispositions nécessaires pour qu'en aucun lieu ne puisse être exposées ou mises en vente des montres de sa fabrication portant la marque „OCTOMAS“ et ce à peine de 100 francs de dommages-intérêts par chaque contravention dûment constatée ;

« Dit que le dispositif du présent jugement sera, à la diligence de la Société Schild & Co, publié aux frais de Dubois, tant en France qu'en Suisse, dans les cinq journaux suivants : „Le Moniteur de la Bijouterie et de l'Horlogerie“, 7, Boulevard St-Denis, à Paris ; „La France Horlogère“, 20, rue Gambetta, à Besançon ; „L'Offre de Service“ revue mensuelle, 29, rue Claude Pouillet, à Besançon ; „La Revue Internationale de l'Horlogerie“, rue du Marché 1, La Chaux-de-Fonds ; „La Fédération Horlogère Suisse“, à La Chaux-de-Fonds.

« Dit que les montres « Octomas » qui ont fait l'objet de la saisie et du dépôt au Greffe seront confisquées au profit de la Société demanderesse à qui elles seront remises par les soins du Greffier lequel restituera en même temps la provision consignée ;

« Déclare le défendeur tenu de réparer le préjudice certain causé par ses agissements à la Société demanderesse et, avant dire droit sur ce dernier chef ;

« Renvoie les parties en cause devant les sieurs Tribaudeau, Floersheim, tous deux fabricants d'horlogerie à Besançon, ainsi que devant le sieur Soudre, comptable au dit lieu, que le Tribunal commet d'office en qualité d'experts, faute par les parties d'en convenir d'autres dans les délais de la loi ;

« Dit que les experts commis prêteront serment entre les mains du Président de ce Tribunal ou du magistrat qui en fera fonctions et seront en cas d'empêchement remplacés par ordonnance que rendra ce magistrat sur simple requête ;

« Donne mission aux dits experts de rechercher et de chiffrer, en s'entourant de tous renseignements dont ils indiqueront l'origine et vérifieront la sincérité, et en entendant au besoin tous témoins utiles, le préjudice de toute nature subi par la maison Schild & Co du fait des indus agissement de Dubois, de répondre aux réquisitions des parties, de concilier celles-ci, si faire se peut, sinon de leurs opérations rédiger un rapport qu'ils déposeront au Greffe du siège, après en avoir donné communication officieuse aux parties, pour être ensuite par celles-ci conclu et le Tribunal statué ce qu'il appartiendra ;

« Condamne dès maintenant le défendeur aux entiers dépens, dont distraction est prononcée au profit de M<sup>e</sup> Pernot, avoué, qui affirme en avoir fait l'avance. »

Pour extrait conforme, certifié par l'avoué soussigné.

BESANÇON, le dix-sept novembre 1925.

**H. PERNOT.**



**Installations de dépoussiérage**  
pour 3967  
**Lapidaires, Tours à polir, etc.**  
Innombrables références, 35 ans d'expériences  
**Ventilation S. A., Stäfa (Zurich)**

**Axes de Balanciers**  
**Pignons de finissage à pivots levés**  
**chaussées et grand'moyennes percées outre**  
sont livrés rapidement par la 4484  
**Fabrique „AZURÉA“**  
**CÉLESTIN KONRAD, MOUTIER**  
Demandez échantillons et prix. — Téléphone 89

= **FOURNAISES** =  
à tremper, recuire, émailler.  
Chaudage au pétrole ou au gaz.  
— **Fours à moufle ou au creuset** —  
Pièces de rechange, moules, brûleurs, carburateurs, etc.  
Seul fabricant des fours **système „KRETZ“**  
**ED. STRAUB**, Fabrique de Fours industriels, **Sulgen (Thurgovie)**  
Premières références. 4322

**FABRIQUE D'ÉBAUCHES**  
**ETA**  
**SCHILD FRÈRES & Co.**  
GRENCHEM (Suisse)

6 $\frac{3}{4}$ lig., c. 441 assort. 10 $\frac{1}{2}$ lig. Larg. 4520 - Long. 2460	6 $\frac{1}{2}$ lig., c. 425 assort. 10 lig. Larg. 4480 - Long. 2495
8 $\frac{3}{4}$ lig., c. 361 ancre à vue	8 $\frac{3}{4}$ lig., c. 385 ancre à vue
10 $\frac{1}{2}$ lig., c. 390 ancre à vue	8 $\frac{3}{4}$ -9 lig., c. 406 cyl. à vue

**SANDOZ FILS & CIE**  
LA CHAUX-DE-FONDS & BIENNE  
**CREUSETS MORGAN**  
Plombagine et argile  
Couvercles. — Agitateurs.  
4710 Borax. — Salpêtre.  
— Demandez nos prix —

**Les aiguilles lumineuses flexibles**  
ainsi que le garnissage de **cadrans radium** restent toujours des **spécialités**  
de la maison  
8, Rue Jacob Brandt **L. MONNIER & Co** La Chaux-de-Fonds  
Son expérience, ses résultats, la satisfaction des clients, l'emploi de  
matières rigoureusement éprouvées ont fait sa force et son renom.  
Demandez prix. Etablissement. — Exportation. Faites un essai.

## FABRIQUE DE BOITES OR

# HELBEIN FRÈRES

10, rue de la Muse

GENÈVE

Téléphone Stand 54.05 et 40.48

se recommande pour la fourniture de :

**Boîtes or, tous titres, genres et formes**

Riche collection à disposition.

### SPÉCIALITÉS :

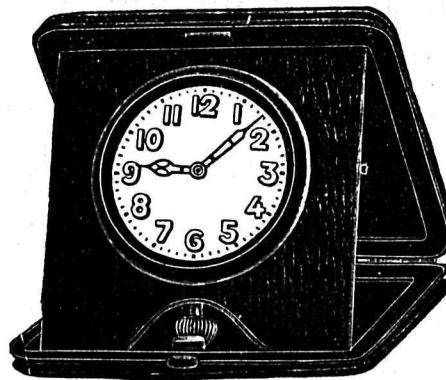
**Boîtes de formes**, deux pièces, toutes cages et formes.

**Boîtes à corne**, formes variées, toutes cages.

**Boîtes or gris**, couleur platine. 4623

### SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co S. A. 2902



### Montres portefeuille

19/21 et 21/24 lignes 2902

Tirlette, avec ou sans seconde,  
cadran blanc, cadran radium.

Tous les genres ROSKOPF

Tous les genres ROSKOPF



La Fabrique d'Ébauches et de Finissages  
**KURT H FRÈRES, GRANGES**

recommande ses ébauches de forme  
ancre et cylindre, de 4  $\frac{1}{2}$  à 6  $\frac{3}{4}$  lig., rectangulaire, ovale et tonneau



6  $\frac{1}{2}$  lig., ovale, ancre, assortiments 10  $\frac{1}{2}$  lig.  
6  $\frac{1}{2}$  lig., ovale, cyl., assortiments 10  $\frac{1}{2}$  lig.

Mouvements ronds en 7  $\frac{3}{4}$ , 8  $\frac{3}{4}$ , 9  $\frac{3}{4}$ , et 10  $\frac{1}{2}$  lig. 2970

**Robert-Degoumois & Co, La Chaux-de-Fonds**

Téléphone 17.19 Crêtets 81 Chèques postaux IV b 636

Anglage de ponts par procédé spécial.

Argentage de mouvements soigné et bon courant Bain extra blanc et inaltérable. 3056

Polissage de cercles de toutes formes

**Coffres-Forts.** **M. Bolliger**, constructeur,  
La Chaux-de-Fonds  
Hôtel-de-Ville 7 b 3194 Téléphone 20.08

Les Boîtes **PLAQUÉ OR** garanties 5, 10 et 20 ans livrées par la maison

**LOUIS LANG S. A.** **PORRENTRUY**

rivalisent avec n'importe quelle marque connue, suisse ou étrangère. 4983

Poinçon de Maître Marque déposée

Fabricants ! Exigez ces deux marques qui sont une garantie d'absolue sécurité

La Maison fabrique également les boîtes argent, métal et acier

Maison suisse fondée en 1886

## A VENDRE

1 tour d'outilleur Voumard ap. à rectifier, à fileter par patronnes, chucks, etc., fr. 980.—  
1 tour Technicum Bienn, banc à prismes, réducteur de vitesses à la poupée, mêmes accessoires, fr. 1050.—  
1 tour aux boîtes, 6 pistons avec 45 pinces, fr. 650.—  
de tout état de neuf.  
2 machines neuves semi-automatiques à fraiser les breguets, fr. 650.—  
1 machine neuve semi-automatique à fraiser les carrés, fr. 850.—  
1 machine à creuser et 1 à polir les gouges, neuves, fr. 580.—  
Je recherche 2 machines à ronder Mikron.

**GEORGES GIRARDIN, BIENNE**

Machines-Outils.

Téléphone 2053

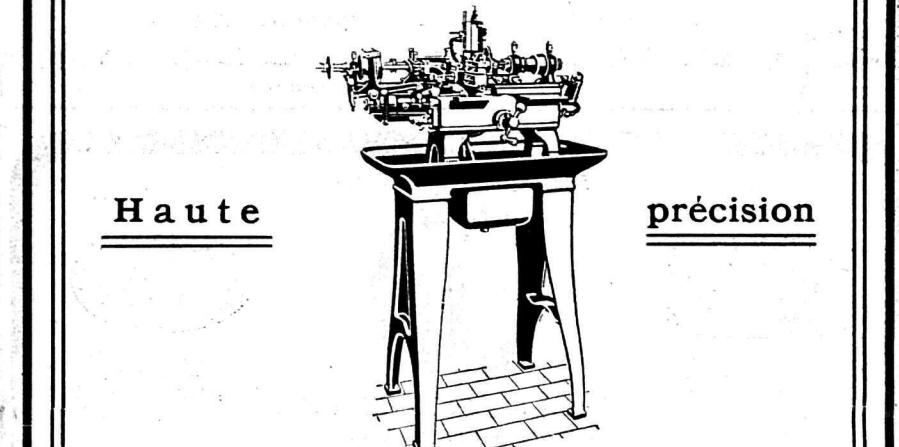
**SERTISSAGES**  
en tous genres de 4 1/4 - 13 lignes  
Représentant général pour Pierres fines

**Charles SCHNEIDER, Bienne**  
Bureau et Atelier : Route de Boujean 52 a — Téléphone 20.55  
Demandez prix-courant. 4873

Notre devise : Toujours mieux !

Marque déposée

## Machines automatiques à décolleter spéciales pour pièces d'horlogerie



Demandez notre catalogue :

**JOSEPH PETERMANN**  
MOUTIER (SUISSE)

## SERTISSAGES

en tous genres et toutes grandeurs, depuis 4 1/4 lignes.  
Travail prompt et soigné. Prix modérés.

**ALBERT STEINMANN, La Chaux-de-Fonds**

Téléphone 14.59 4792 Léopold Robert 109, 2<sup>e</sup> étage

## SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE LA CHAUX-DE-FONDS

Capital: Fr. 120.000.000 Réserves: Fr. 33.000.000

### LIVRETS DE DÉPOTS

4% jusqu. concurrence de fr. 40.000

### Comptes-courants et de crédits

Lettres de Crédit sur la Suisse et l'Etranger.

Valeurs de placement - Achat - Vente

Ordres en Bourses suisses et étrangères

Garde et gérance de titres.  
Encaissement de coupons

Location de compartiments de Coffres-forts  
(Safe-Deposit)

Métaux précieux - Achat et Vente  
Or, Argent, Platine - Dégrossissement.  
Or fin pour Doreurs. Or pour Dentistes.

**P**

Fournit les Matières lumineuses de confiance  
Posage soigné. Téléph. 7.21

# METEORE-SA. BIENNE

**BUREAU TECHNIQUE**  
TELEPHONE 15.37

CONSTRUCTION  
DE CALIBRES  
OUTILLAGES  
MODÈLES  
EXPERTISES  
SURVEILLANCE  
ORGANISATION

**JULES TRAUGOTT**  
LA CHAUX-DE-FONDS, LÉOP. ROBERT, 32

**A. GROSSERT, Nimra Watch  
CRÉMINES (Jura bernois)**

**SPÉCIALITÉS :**  
**Montres genres allemands, Hollande et Nord**  
cyl. 11 et 18 lig. à pont et  $\frac{3}{4}$  platine  
ancre 19 lig., 7, 10 et 15 rubis

**Genres pour l'Exportation**  
en tous genres et formes de boîtes, cylindre et ancre, 10  $\frac{1}{2}$  à 13 lig.  
qualité courante et bon marché.

**Mouvements pour l'Amérique**  
cylindre et ancre, 10  $\frac{1}{2}$  lig. 4239

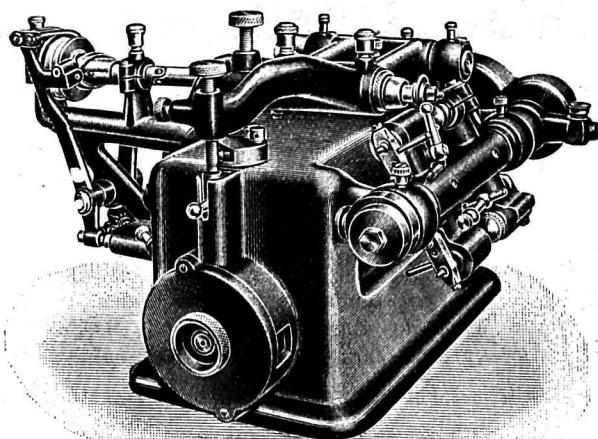
Prix avantageux. Téléphone 4. Qualité sérieuse.

**Neten Watch**  
Fabrique d'horlogerie Léopold Robert 90  
La Chaux-de-Fonds

Fabrication de tous genres montres cylindres et ancre, depuis 6  $\frac{3}{4}$  à 13 lig., avec ou sans secondes, boîtes métal, plaquées, argent et or, en tous genres de formes. — Grande production.

Prix des plus avantageux. 3903

La machine à arrondir reconnue la meilleure



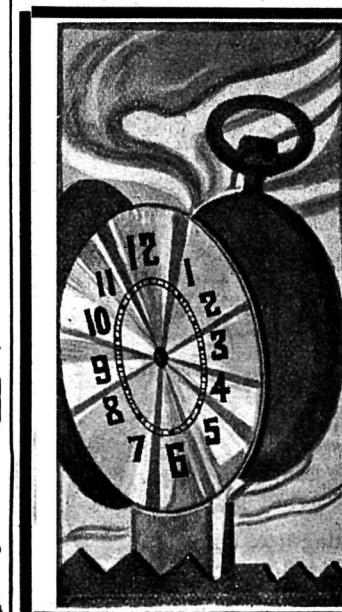
**Horlogerie WEBER-CHOPARD Sonvilier**  
Téléphone 320

**Spécialité de petits mouvements ronds et de formes :**

4 $\frac{3}{4}$ lig. rectangle	5 $\frac{1}{2}$ lig. ovale	6 $\frac{1}{4}$ lig. rectangle
5 > ovale	6 $\frac{1}{2}$ > ovale	6 $\frac{3}{4}$ > rectangle
5 $\frac{1}{4}$ > rectangle	8 $\frac{3}{4}$ > rond, déposé	

5  $\frac{1}{2}$  Prix avantageux. 3947  
Forte production.  
Qualité soignée et bon courant. 3947

**Ch. Schaublin - Villeneuve, Malleray**



**MÉTAUX PRÉCIEUX**  
Fonte - Essai - Achat et Vente

Or fin pour doreurs et pour alliages — Argent fin en grenailles  
Platine pur en plaques. 4068

**HOCHREUTINER & ROBERT S. A.**  
LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Télégr.: Hochreutiner. Serre 40  
Téléphone 74

**Le Cadran**  
émail, argent et métal  
de la Fabrique  
**DURIG FRÈRES**  
se distingue par la  
qualité, l'élegance et solidité  
Bon courant, soigné et extra soigné  
Prix avantageux. 3717

**Bienne - Nidau**  
Rue de Madretsch 48

# DIAMANTS BRUTS. BOORT-CARBONE

pour tous les usages industriels. — Outils diamantés.

Diamant blanc et noir pour poudre et burins. Pointes, Eclats, Esquilles, Poudres au plus bas prix.

## LUCIEN BASZANGER

SEUL CONCESSIONNAIRE  
BRUTS SCIENTIFIQUES  
« DJEVA »

6, Rue du Rhône, 6  
GENÈVE  
TÉLÉPHONE : STAND 4354

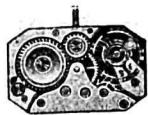
1989  
Saphir Montana. — Rubis d'Orient.  
Grenats des Indes.  
Saphir vert

### NIVIA WATCH Co VIATTE & GUENIN, Bienne

Téléph. 1068

Rue des Oeillets, 24

Télégr. NIVIA



4 3/4 lig.

Mouvements et montres  
ancre 4 3/4, 5, 5 1/4, 5 1/2,  
6 1/2, 6 3/4, 7 1/4, 8 1/4, 9 1/4  
et 10 1/2 lig. 4982



5 1/2 lig.

Qualité soignée  
Réglage précis  
Prix spéciaux par série.

Pierres fines pour l'Horlogerie

## RUBIS SCIENTIFIQUES

Qualité soignée en tous genres

fabriqués entièrement (brut compris), par

### THEURILLAT & Cie PORRENTRUY

Grenat, Saphir, Rubis, etc.

Livraison par retour.

2291

### Fabrique „L'ESSOR“, Court

Téléphone N° 12

#### ÉBAUCHES ET FINISSAGES

7 3/4, 8 3/4, 9 3/4 et 10 1/2 lig., ronds, savonnettes et lépines.  
5 1/2 lig. ovales et rectangles, avec assortiment 7 3/4 et 8 3/4 lig.

#### NOUVELLES CRÉATIONS :

3 3/4 lig. rectangulaires. 3316  
7 3/4 lig. ronds, avec assortiment 8 3/4 lig.

Sur demande, nous sommes à même de  
livrer nos ébauches 7 3/4, 8 3/4, 9 3/4 et 10 1/2 lig.  
avec bouchons sertis interchangeables.

7 3/4" av. assort. 8 3/4"

haut. 3 m/m

Entreprise de calibres particuliers.

Décolletages de précision. Barillets à tous degrés d'avancement.



## Matières lumineuses Radium

Garantie 10 ans

La Maison bien connue Radium-Chemie A.-G. (Siège à Franc-  
fort s. M.) fabrique et vend directement aux consommateurs,  
intermédiaires exclus, à des prix très avantageux, les

#### meilleures matières radioactives

PRODUITS SPÉCIAUX POUR CADRANS ET AIGUILLES

Fabricants du

MESOTHORIUM · RADIUM PUR · RADIOTHORIUM

Dépôt en Suisse chez :

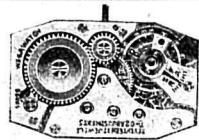
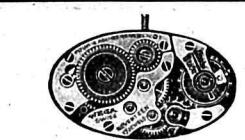
Mlle ANNY TSCHETTER, BIENNE

Téléphone 20.64 Rue d'Aarberg 20

— Posage soigné aux prix les plus bas —

Demander les offres

4943



### WEGA WATCH O. KESSLER S. A.

Télégr. Wega Grenchen

GRENCHEN (Swiss)

Téléphone 2

#### Montres et Mouvements ancre

de 5 1/4 lignes à 10 1/2 lignes en tous genres  
et pour tous pays.

Qualité garantie. Prix avantageux.  
Demandez nos prix.

4537



## VOGT & Co, S. A.

### Fabrique FORTIS, Grenchen

Fabrication de mouvements ancre par procédés  
modernes. — Régularité et bienfaire garanties.

Prix avantageux.

4881

#### Spécialités :

**6 1/2 "**  
ovale

**8 3/4 "**  
rond

**10 1/2 "**  
rond

**JURA WATCH Co., Delémont (swiss)****Manufacture de Montres Roskopf soignées et à bon marché pour tous pays.**

La plus grande production en savonnettes électro et dorées simple et garanties à l'acide.

4487

**Spécialité pour l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud,****Montres portefeuilles 19/26 "** **L'Angleterre et Colonies.** Continuellement des nouveautés.**EBAUCHES ET FINISSAGES****Fabrique d'Horlogerie de Sonceboz S. A.****Soncboz (Jura bernois) — Téléphone N° 1****Dernière création 4 3/4" rectangle****5 1/2 lig., 6 1/2 lig., 6 3/4 lig., 8 3/4 lig.,  
9 3/4 lig., 10 1/2 lig. ancre.** 3043

Interchangeabilité parfaite garantie.

**MIKRON S. A.****Fabrique de Machines****BIENNE**

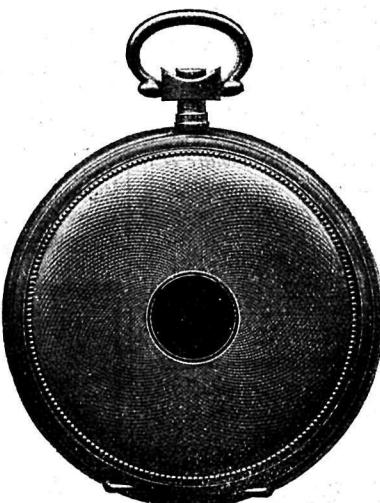
Téléphone 8.18

**Machines modernes**pour la fabrication de  
l'ébauche. 4051**Tours et fraiseuses  
d'outilleurs.****BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE****LA CHAUX-DE-FONDS****- Siège central à NEUCHATEL -  
Succursale au LOCLE**Toutes Opérations de Banque et de Bourse  
Change de Monnaies étrangères. Paiements sur Lettres de Crédit.  
Achat et Vente de métaux précieux. 3473**LAMINAGE  
A FROID**

3372

pour ressorts de montres, aiguilles,  
découpage, emboutissage, taillage, etc.Maison fondée  
en 1887**P.-H. WYSS**Téléphone  
N° 12**COURRENDLIN (JURA BENOIS)**

Success. par achat des Usines de laminage du Furcil, Noiraigue

**Où**se fabriquent les plus belles formes de  
grandes boîtes en véritable plaqué or  
18 kt., lépines et savonnettes. Spécialité  
de grandes boîtes sur mouvement bas ?**Chez  
les Fils de J. Bréguet-Bréting  
BIENNE**Fabrique suisse de Ressorts de montres **LE SOLEIL A. C.**  
en tous genres et pour tous pays 3047

**7 Repos LA CHAUX-DE-FONDS Repos 7**  
 Commission. Exportation.  
 Ressorts soignés. Spécialité : Ressorts renversés.  
 Ressorts à développement concentrique  
pour chronomètres et montres de précision.  
 Ressorts avec brides et genres américains.  
*Uhrfedern. Watch springs. Molle di orologi. Mettes para relojes.*
**Caissettes en bois p' horlogerie**de toutes dimensions  
sont fournies avantageusement par**RENFER & CIE S. A.**  
Bienne-Boujean 3478**Nickelage - Argentage de Mouvements**

tous les genres, toutes les qualités

Prix modérés — Procédés modernes — Prompte exécution  
Bain spécial brillant extra blanc 4726**MEYLAN & Cie, La Chaux-de-Fonds**

Téléphone 24.60

Rue du Parc 152

Chèques postaux IV B 993

## DIVERS

Fabrique d'AIGUILLES de Montres  
**LE SUCCÈS**  
 Tél. 19.44 Chaux-de-Fonds Succès 5 - 7  
 Aiguilles élégantes, bien finies, bon marché  
 — Voir les nouveaux modèles — 4485

**Equarrisoirs tous genres**  
 à pivots, aux chaussées et charnières  
 sont livrés par la maison 2654  
**Matile & Roetlisberger**  
 à Besançon - St-Claude (Doubs)

**MICROMÉCANIQUE**  
 S. A.  
 ANC HONEGGER, GOLAY & CIE  
 CORCELLES - NEUCHATEL  
 MICROMÈTRES - COMPARATEURS  
 au 1/1000 m/m  
 dont l'emploi est recommandé dans tous les cas où la précision des micromètres ordinaires n'est pas suffisante et donne lieu à des contestations. Le mesurage est rapide et exact, quelle que soit la pression exercée par la personne qui mesure. 4964  
 ÉTALONS - JAUGES - ÉTAMPES - PINCES  
 MICRO-BALANCES FRANÇAISES

**ADOLPHE ADLER**  
 3, RUE ADRIEN LACHENAL, 3  
 GENÈVE  
**Brillants et Roses**  
 ACHATS TAILLERIES VENTES  
 Spécialités en tous genres de brillants pour la décoration des montres et de la bijouterie. 4413

**HANS HELD**  
 Tél. 634 La Chaux-de-Fonds Parc 130  
 Représentations — Commission — Courtage  
 Achat et vente aux meilleures conditions.  
 Occasions toujours disponibles 4756  
 Régulièrement en stock  
 Mouvements cyl. et ancre de 5 lig. à 10 1/2 lig.  
 Bracelets extensibles or, argent et plaqué.

**IT PAYS**

to have a représentative in Switzerland who buys for you. We have a great experience in buying movements and watches and will, for a small commission, act as your buying agents.

Best references given and required. 4357  
 Write to Chiffres 0 2371 Sn Publicitas Soleure.

Commerçant en horlogerie, très longue expérience dans la fabrication et l'exportation, possédant les meilleures relations en Suisse, cherche maisons étrangères sérieuses désirant avoir

**représentant-acheteur.**

Ecrire à BL 22857 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 5017

## DIVERS

Chevalets métal doré, avec et sans émail, pour  
**Pendulettes**  
 AGNAN, Chaux-de-Fonds.

**Fabrique d'étuis**  
 en tous genres. 2823  
**GEORGES STÉHLE**  
 Numa Droz 75 Téléphone 4366  
 La Chaux-de-Fonds.

**MOUVEMENTS**

5 lig. ovale, A. Schild,  
 5 1/4 lig. ovale, Felsa,  
 5 1/4 lig. rect., A. Schild,  
 5 1/4 lig. rectang., Kurth,  
 6 lig. ovale, Kurth, 2874  
 5 1/2 lig. ovale, Essor,  
 8 3/4 lig. rond, Felsa,  
 6 3/4 lig. A. Schild,  
 sont livrés avantageusement et en qualité garantie par fabrique d'horlogerie Mühlematter & Grimm, Numa Droz 145, Chaux-de-Fonds.

**Petits outillages**  
 Estrapades nouveaux modèles.  
**Outils à pitorner**  
 Fraises 4486 pour norlogers, réguleurs  
**B. Favre**  
 2, Rue Numa Droz, 2 LA CHAUX-DE-FONDS

**Bracelets cuir**  
 Rubans et fermoirs  
**G. Metzger-Perret**,  
 Rue du Puits 1, Tél. 1738  
 LA CHAUX-DE-FONDS 4825

**TAILLERIE**  
 de pierres fines et demi-fines 3858  
 Calibrés : Saphirs, rubis, onyx, émeraudes, etc.  
 GRAVURE sur pierres fines.  
**L. HAHN**  
 11, Rue Cornavin GENÈVE.

**FILIÈRES**  
 en Saphir  
 Diamants à rectifier  
 les meules émeri  
 Meules et limes saphir  
 Pierres d'horlogerie  
**ACHAT & VENTE**  
**BRUNNER & FILS**,  
 Les Ecrouses, 4762  
 Le Locle.

**RADIUM** 4914  
 André de Colombes  
 Vente et pose soignée sur cadans et aiguilles  
**MICHEL TISSOT**  
 rue du Progrès 113  
 LA CHAUX-DE-FONDS

## DIVERS

**AVIS**  
 à MM. les fabricants d'horlogerie  
 serriseurs, grossistes.

Plusieurs milliers de pierres fines, disponibles de suite, en gouttes rubis scientifiques No. 47, diam. 13-15 et grande-moyennes No. 50, diam. 12-13. Superbe occasion, bonne qualité. Demandez prix et échantillons.

S'adresser sous chiffre U 3666 U à Publicitas, Biennne. 4934

**5 1/4" cyl., rect.,**  
 fourni avantageusement par

**J. MATHEZ**  
 Grenier 23,  
 La Chaux-de-Fonds.

**10 1/2 lig., 6 rubis**

disponibles de suite, à vendre avantageusement.

Adresser offres sous chiffre P 22875 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 5027

**16 et 18" cyl., 3 3/4**

Acheteur régulier de montres métal et argent, 16 et 18 lig., cylindre, 3 3/4 platine, sans pierres, demande offres avec prix sous chiffre P 16292 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.

**Nous cherchons** 5020  
 des machines semi-automatiques à pivoter les grandes moyennes.

Adr. off. s. chiff. L 3335 Sn à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

**Ouel magasin**  
 d'horlogerie-bijouterie achèterait

ou accepterait en dépôt montres bracelets or, différents genres. Fabrication garantie. Conditions et prix avantageux. 5011

Faire off. s. chiff. P 6690 J à Publicitas Chaux-de-Fonds.

**Acheteur américain**

étant pour 1 douz. de jours en Suisse, demande prix pour commandes régulières, livraison 1926, en 10 1/2 lig.

6 3/4 lig. rectangulaire.  
 6 1/2 lig. ovale.  
 5 1/4 lig.

12 size.  
 12 et 13" ancre en mouvement et montres prêtées.

Tous calibres ancre en 6, 15 rubis et différentes qualités.

Affaire pressante et intéressante. Off. avec prix et indications de calibre exigées. Adresser offres s. chiff. N 3353 Sn à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Seules les off. avec prix éront prises en considération. Envoi d'échantillons par nécessaire. 5035

## OFFRES D'EMPLOIS

**Représentant**

visitant la clientèle horlogère, est demandé par fabrique de cadans métal bien organisée.

S'adresser sous chiffre U 3666 U à Publicitas, Biennne. 4934

**Employé (e)**

connaissant l'anglais, bien au courant de l'horlogerie et du service des expéditions, trouverait place stable et bien rétribuée dans importante fabrique d'horlogerie de la région de Biennne.

Faire offres sous chiffre B 3734 U à Publicitas, Biennne. 5007

**DEMANDES D'EMPLOIS****Chef de fabrication**

pouvant s'occuper de la direction complète de la fabrication, organisateur ayant l'habitude de diriger un nombreux personnel. Connaissant à fond toutes les parties de la petite et grande pièce soignée genre Genève et bon courant. Les ayant pratiquées dans les premières maisons de Genève et du Jura Neuchâtelois, cherche place analogue pour le commencement de l'année. Excellents certificats à disposition. 5012

S'adresser sous chiffre N 3772 U à Publicitas, Biennne.

## DIVERS

**ATTENTION**

Bonne maison d'horlogerie se préparant pour les voyages 1926 dans tous les pays de l'Europe, cherche les articles suivants:

Pièces 17 et 19 lig. acré bonne qualité, de même en 18 lig. qualité courante. Montres et calottes cylindres bon marché en 8 3/4 et 18 lig.

Ces pièces seraient prises en soumission pour les voyages et toute commande ou vente faite serait payée par la maison même. 5024

Adresser offres avec échantillons et prix les plus réduits sous chiffre S 3783 U à Publicitas, Biennne.

**Représentation**

Monsieur, très avantageusement connu des fabricants et comptoirs d'horlogerie qu'il visite depuis plusieurs années,

**accepterait la représentation**

(à la commission ou sous autres conditions à convenir) de fabriques d'ébauches et aussi de parties détachées. Références de 1er ordre.

Ecrire sous chiffre P 5872 P à Publicitas, Biennne.

**Polissages de boîtes en tous genres**

La maison Henri Monnin, au Noirmont (Jura Bernois), se charge du polissage et terminage de boîtes métal. Nickelage, argentage, dorage et plaqué en qualités soignées et courantes.

Messieurs les fabricants, faites un essai et vous serez satisfaits. Travail prompt et prix avantageux.

Se recommande Henri Monnin, Noirmont. Téléphone 30. 5006

Demandez dernière nouveauté en

**Montres auto 8 jours**

sous chiffre P 22844 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 4992

Monopoles disponibles.

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Adr. téligr. LOHICO. (SUISSE)

**DRIVA WATCH CO**

LIVRE BIEN DEMANDEZ NOS PRIX ET NOTRE CATALOGUE 5018

**ACHAT ET VENTE****Mouvements cylindre**

Qui pourrait fournir mouvements prêts à recevoir les boîtes, en

5 1/4 lig. cylindre 6 trous
6 1/2 » » ovales vue 6 trous
6 3/4 » » rectangles vue 6 trous
9 » » façon vue 6 trous
16 » » l'épine bascule sans pierre
18 » » l'épine bascule sans pierre.

Faire offres à case postale 2749, Tramelan.

**Sommes acheteurs**

5 1/4 lig. calottes or 18 kt. rectangles
6 1/2 lig. calottes or 18 kt. ovales
6 3/4 lig. calottes or 18 kt. rectangles ancre 15 pierres et cylindre 10 r.
6 3/4 lig. calottes plaqué rectangles cylindre
6 1/2 lig. calottes plaqué ovale, cylindre bonne qualité de plaqué

19 lig. savonnettes plaqué M. G. B. M. ou J. B. B. ancre 15 pierres.

Faire offres avec indication quantités disponibles sous chiffre P 22904 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 5058

**MOUVEMENTS**

Fabrique d'horlogerie offre livraison mensuelle en: 17 et 19 lig. ancre 15 r. 28/12 et 17 lig. 21/12; article soigné.

Disponible 1 000 à 1 500 mouvt. 17 et 19 lig. l'ép. et sav. à prix avantageux.

Offres sous chiffre P 22903 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 5063

Grossiste américain demande offre de mouvements

**8 1/2 x 13 Font.**

sans seconde. 15 rubis rouges, réglés dans les 2 positions, qualité garantie.

Adresser offres sous chiffre P 16296 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 5059

**A vendre**

2 grosses calottes fantaisie argent rectangles et ovales, pour 7 3/4 lig. mouvements Fontainemelon.

Offres sous chiffre L 5662 Z à Publicitas, Zurich. 5041

**Achat et Vente**

**5 1/4 à 10 1/2 lig.**

ancres et cylindres, terminés, en qualité très soignée, sont livrés avantageusement. On accepterait en paiement moto ou auto 10 HP, 4 places, en très bon état.

Adresser offres s. chiffre P 22896 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 5052

**Mouvements ancre**

**13 - 18 1/2 lig.**

sont fournis continuellement à des prix avantageux. 5056

O. Blaesi, horlogerie, Zuchwil (Soleure).

**A VENDRE**

l'outillage et machines d'une fabrique de boîtes de formes, comprenant environ 300 modèles modernes, en bloc ou détaillés.

Ecrire sous chiffre U 80231 X à Publicitas Genève. 5050

**A vendre**

700 boîtes rectangles 10 1/2 lignes brutes, pour plaque 5 ans. 5049

Ecrire sous chiffre T 80230 X à Publicitas Genève.

**Genres Japon**

Faire offres pour grandes séries en 8 3/4, 9 3/4 et 10 1/2 lignes, sous chiffre P 22906 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 5057

**Mouvements soignés**

Pour cause de changement de fabrication à céder au plus offrant 120 mouvements bras, rectgl. et 150 dito ovales 8 lig. 15/12, ponts, ancre, acier, prêts à sertir pour 18 rubis. Echapp. 9 lig.

Calibres pratiques.

Off. s. chiff. W 9096 X à Publicitas Genève. 5060

**Avis aux fabr. de boîtes**

1 série de numéroteurs à vendre. 5034

S'adresser au magasin Parc 8, Jeannin Bardet, Tél. 43.48. Chaux-de-Fonds.

**Timbres Caoutchouc en tous genres**  
C. LUTHY, rue Léopold, Robert 48 4504

**Demandes d'emplois****EMPLOI**

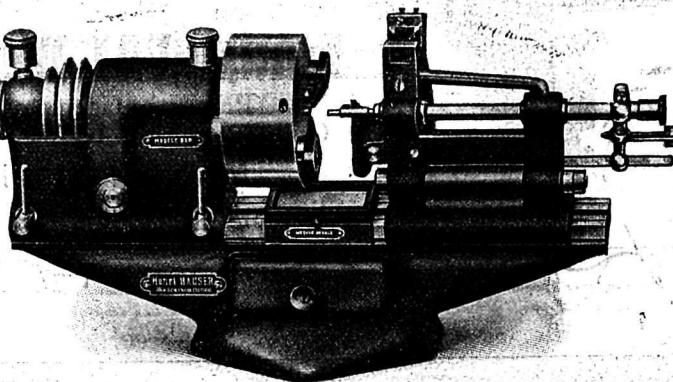
commis de fabrication  
**cherche place**  
Longue pratique; certificat à disposition.

Ecrire sous chiffre P 5910 P à Publicitas Porrentruy. 5025

**HENRI HAUSER s. a. Madretsch-Bienne****Fabrique de Machines de précision**

Maison fondée en 1898

Téléphone 53



HAUTE PRÉCISION!

**Spécialités : Machine à sertir simple 12 H., dernier modèle 1925.**  
avec ou sans extraction spéciale.

**Machine à sertir, système Quille — Machines à sertir verticales.**  
**Machines Fidus.**

**Quilles de sertissages av. ajustement cylindriques ou coniques.**

**Quilles à sertir les ponts** 4659

**Tours à tourner — Fraiseuses horizontales et verticales.**  
**Plaques brutes. Machines pour polir les aciers. Plaques de travail.**

**Machines pour la fabrication de l'ébauche.**

**DEMANDES D'EMPLOIS****Demandes d'emplois**

Jeune technicien-  
horloger cherche place.

S'adresser à B. Bolle,  
Doubs 119, Chaux-de-Fonds. 4949

**ACHAT ET VENTE****Horlogerie soignée et extra-soignée**

Fabricant exécutant ses ébauches, mouvements toutes formes, bracelets et pendentifs, extra petits modernes ainsi que 17 lig. plat et ultra mince, cherche relation avec grossiste pour commandes régulières.

Ecrire offres sous chiffre V 9095 X à Publicitas, Genève. 5061

**Maison de gros de l'Amérique du Sud**

cherche postes avantageux de tous genres de montres emboîtées de 5-20 lig., dans tous genres de boîtes. 4832

Off. s. T 3140 Sn à Publicitas Soleure.

**Divers****DÉBOUCHÉS!**

Adresses actuelles des grossistes-importateurs d'horlogerie en Allemagne, Angleterre, Pays Scandinaves, Hollande, Espagne, France, Italie, Etats-Unis, Canada, Afrique du Sud, Amérique du Sud, Australie, etc.  
Henri Ryhner, Zurich 4,

Je cherche à représenter pour l'Angleterre et Colonies fabricants de systèmes Roskopf, bon marché. Références de 1<sup>er</sup> ordre. S'adresser P. Blum, 66, Newmann Street, Londres. 5062

Demandez dernier prix pour Calottes aluminium d'emballage

et Pochettes molleton très avantageux.

L. FLURY-ZEMP  
Tél. 3.51 Granges (Sol.) Tél. 3.51

**TERMINAGES**

Nous cherchons termineurs consciencieux pour remontage de mouvements 5 1/2 ovale. Des séries intéressantes sont à sortir de suite.

On fournit tout.

Faire offres sous chiffre P 6704 J à Publicitas, Bienne. 5054

**On entreprendrait fermé**

event. achèvages ou remontages 6 1/2 à 19 lig. ancre, par horloger ayant l'habitude du soigné.

Adresser offres sous chiffre Ec 14337 O à Publicitas Chaux-de-Fonds. 5065

Perçerie de pierres fines tous genres, 49 9 du No. 4, au No. 50.

Oscar Mottet, Yvonand (Vaud)

**Hermann Fatton S.A.  
Genève**

**Etaux „VAL D'OR“**

Prix avantageux  
Grande solidité, bienfacture  
Mèches américaines  
alésoirs, tarauds, limes, pinces, etc.

3744

*La montre parfaite exige ses fournitures.*

*Arbres de barillet*  
*Tiges courants*  
*Pig. remontoirs.*

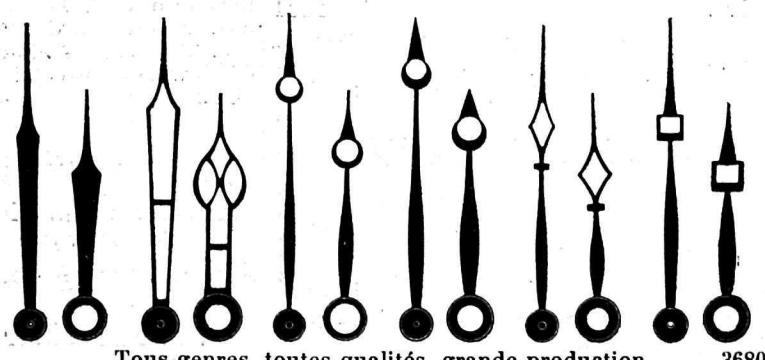
*Pignons en tous genres etc.*

*de la Fabrique*

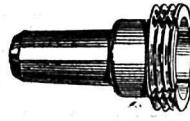
**ALLIMANN & GIROD COURT**  
JURA BENOIS

### La Maison qui crée

en laissant au plagiaire le piètre mérite et le plaisir puéril d'imiter et de copier



Pinces de pendants toutes grandeurs

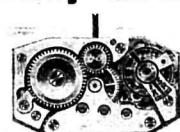


**Usines JEAN FLURY**  
Genève - Carouge.

**Fabrique d'Ebauches et de Finissages**  
**F. MATTER, Grenchen (Suisse)**

Dernière création  
**5 1/2" rectangle**

Longueur 22 mm.  
4755 Largeur 12,9 mm.



TÉLÉPHONE 12

Grand rouage et assort. 9 3/4"

Interchangeabilité parfaite garantie.

# L'Information Horlogère Suisse

Office de renseignements et de contentieux de l'horlogerie, la bijouterie et branches annexes

FONDÉ EN 1913

*L'Information Horlogère Suisse compte 470 sociétaires*

**Renseignements.** L'Information Horlogère Suisse possède des dossiers de renseignements sur 15.000 maisons, dossiers qui sont constamment tenus à jour suivant les demandes.

**Contentieux.** L'Information Horlogère Suisse intervient efficacement auprès de vos clients qui ont des comptes arriérés.

**Litiges.** L'Information Horlogère Suisse s'occupe de régler à l'amiable les litiges et évite ainsi des frais importants.

**Avis confidentiels.** L'Information Horlogère Suisse publie chaque mois un bulletin donnant des renseignements sur les arrangements et faillites en cours, bulletin qui contient également les signalements des clients douteux ou ne traitant pas correctement.

# L'Information Horlogère Suisse

Peuvent faire partie de la Société :

1. Les fabricants et commerçants en horlogerie et bijouterie;
2. Les maisons dont l'activité s'exerce dans une branche qui peut être considérée comme annexe aux industries de l'horlogerie et de la bijouterie, soit, par exemple, les fournisseurs des parties détachées de la montre.
3. Les banquiers.

Les membres de la Société doivent être inscrits au Registre du commerce.

*Le treizième exercice commence le 1<sup>er</sup> janvier 1926.*

Les maisons demandant leur admission maintenant sont exonérées de la cotisation pour 1925.

Téléphone 7.56 LA CHAUX-DE-FONDS Léopold Robert 32

Fabrique de Pierres fines pr l'Horlogerie

**LUTHY & C<sup>IE</sup> S. A.**

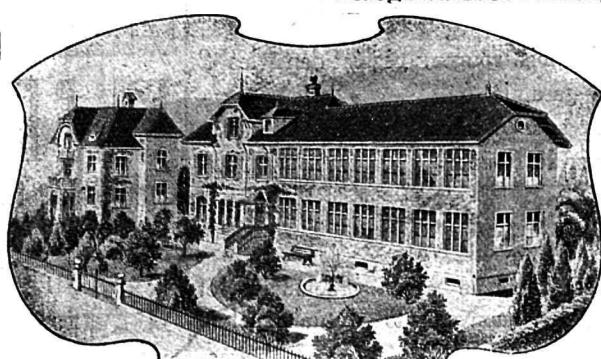
PIETERLEN (SUISSE)

Maison de confiance, fondée en 1875

Téléphone 10

Télégrammes : Luthy, Pieterlen

Maison renommée par la bienfacture de ses produits.



Maison renommée par la bienfacture de ses produits.

Installation spéciale pour l'entreprise de la grande série.